

Publié le 7 avril 2021

Des achats publics en baisse en 2020 selon le baromètre de l'AdCF et de la Banque des territoires

Sous la conjonction de plusieurs facteurs – fin des cycles municipaux et intercommunaux, retards dans la mise en place des différents conseils et ralentissement de l'activité économique en raison de la crise sanitaire –, les achats publics étaient en forte baisse en 2020. Les donneurs d'ordre publics ont émis des marchés pour un montant de 71 milliards d'euros, soit une baisse de 18 % en un an.



Réalisé dans le cadre du partenariat entre l'Assemblée des Communautés de France (AdCF) et la Banque des territoires, le baromètre de la commande publique est **une étude annuelle basée sur le suivi des achats réalisés depuis 2012** par les donneurs d'ordre publics en fonctionnement comme en investissement. Elle repose sur une analyse systématique des appels d'offres et avis d'attribution des marchés publics.

Une baisse de la commande publique partiellement liée au ralentissement économique

En 2020, les donneurs d'ordre publics ont émis des marchés pour un montant de 71 milliards d'euros. Ce résultat représente **une baisse de 18 % par rapport à une année 2019** particulièrement favorable et marque un coup d'arrêt après un mouvement de croissance entamé en 2016 dans un cycle électoral où la commande publique a été globalement orientée à la baisse. **La tenue des élections municipales et intercommunales en 2020**, propice au gel des projets d'investissement locaux, explique en grande partie la diminution des montants dédiés à la commande publique, à l'instar de ce qu'il est passé en 2014 (- 16 % entre 2013 et 2014). Le reflux a toutefois été amplifié par la crise sanitaire et ses conséquences sur la vie économique.

Des investissements en reflux dans le domaine des aménagements économiques et urbains

Acteurs principaux de la commande publique, les collectivités territoriales et leurs groupements ont significativement comprimé leurs achats en 2020. Dans un ensemble dans lequel les communes et les intercommunalités à fiscalité propre occupent une place prépondérante (respectivement 43 % et 23 % des achats publics des collectivités territoriales), **les montants dédiés à la commande publique se sont élevés à 51,5 milliards d'euros en 2020 et ont reculé de 24 % en un an.** Alors que l'ensemble des domaines de destination des marchés ont été touchés, les opérations liées aux aménagements économiques et urbains ont été les plus en recul avec une baisse de leur financement de 26 %. Les bâtiments publics, les transports et la voirie demeurent les destinations principales de la commande publique.

Des Entreprises publiques locales qui ont aussi émis des marchés pour des valeurs moins importantes

Dans cette perspective, les montants engagés par les Entreprises publiques locales (Epl) dans la commande publique ont aussi été revus à la baisse. Opératrices des collectivités territoriales qui en assurent le pilotage, les Sociétés d'économie mixte (Sem), les Sociétés publiques locales (Spl) et les Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) ont été concernées par les ralentissements liés aux incertitudes électorales bien qu'elles agissent souvent de manière contracyclique. **Les Epl ont aussi été frappées par la récession économique en 2020, subissant une perte d'activité de 11 % par rapport à l'année précédente.** Elles n'ont dès lors émis que pour **2,4 milliards d'euros de marchés en 2020**, contre 2,9 milliards d'euros en 2019 (et 2,6 milliards d'euros en 2018).

[En savoir +](#)